

COMITE DEDIE VIADUC DE POUSSAN

1^{ERE} SESSION DU 9 OCTOBRE 2024 - SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

COMPTE RENDU DES ECHANGES

PRESIDE PAR

- **Jean-Guy MAJOREL**, 1er Vice-Président – Sète Agglopôle Méditerranée, Président de la Commission Dialogue territorial de la Société de financement de la LNMP

MEMBRES PRESENTS

- **Laetitia BIANCO**, Responsable de service – pôle urbanisme et habitat - Ville de Balaruc-les-Bains
- **David CANATO**, Responsable pôle urbanisme et technique - Ville de Gigan
- **Pierre CAZENOVE**, Président - Pierres et Chemins de la Moure
- **Vanessa CLEMENT**, Chargée de mission ferroviaire - DREAL Occitanie
- **Corine FAUQUENOI**, Directrice générale des services - Ville de Balaruc-le-Vieux
- **Pierre HARDY** - FNAUT Occitanie / Coordination Régionale Interassociative
- **Isabelle HIRSCHY**, Ingénieure en charge des sites classés et des paysages / Architecte du patrimoine - UDAP 34 (en visio)
- **Jean-Marc MALABAVE**, Adjoint à la cheffe de service Infrastructures - DDTM 34
- **Pierre MIRAILLES**, Vice-Président - Alerte TGV Thau
- **Christophe RAVIER**, Directeur des services techniques - Ville de Bouzigues

MEMBRES ABSENTS

- **Rachel BAURIN**, Directrice générale des services - Ville de Poussan
- **David TOURNIER**, Directeur de la voirie - Ville de Sète

OBSERVATEURS PRESENTS

- **Marc DEMULSANT**, Directeur de projets lignes à grande vitesse - Préfecture de région Occitanie
- **Pascal PINET**, Directeur général - Société LNMP

INTERVENANTS PRESENTS

- **Stéphane LUBRANO**, Directeur de la mission LNMP - SNCF Réseau
- **Olivier GALAND**, Responsable phase 1 - SNCF Réseau
- **Anne-Lise GIBBE**, Responsable de la concertation - SNCF Réseau
- **Estelle BRASSEUR-BRISSET**, Animatrice - AMO concertation (agence Sennse)
- **Benjamin KRIBS**, Co-animateur - AMO concertation (agence Sennse)

1. MOT D'INTRODUCTION

Jean-Guy MAJOREL, 1er Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée, Président de la Commission Dialogue territorial de la Société de financement de la LNMP, Président du Comité Dédié Viaduc de Poussan

Jean-Guy Majourel remercie les participants pour leur présence à cette première réunion du Comité dédié Viaduc de Poussan. En préambule des échanges, il rappelle la position de la Communauté d'agglomération de Sète vis-à-vis du projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan, considérant que le projet n'est pas positif pour le territoire, du fait des problématiques environnementales soulevées et la non-desserte de la gare de Sète. L'agglomération toutefois souhaite participer à l'élaboration du projet, tout en se plaçant dans une posture de solidarité avec le territoire et restant vigilante notamment sur les aspects environnementaux.

Monsieur Majourel rappelle que le projet a été déclaré d'utilité publique le 16 février 2023, figeant ainsi le tracé. Selon lui, il s'agit désormais de contribuer à l'amélioration des fonctionnalités de ce tracé arrêté, et notamment à la réalisation du viaduc de Poussan.

Il reconnaît deux avancées importantes vis-à-vis du projet :

- La réalisation des travaux de la phase 1 en Haute Qualité Environnementale (HQE), certification valorisant le respect de l'environnement lors de la conception d'un projet.
- L'organisation d'un concours international d'architecture pour la réalisation du viaduc de Poussan, qui contribuera ainsi à sa bonne intégration dans le territoire. Le viaduc est un ouvrage important et nécessitera selon Monsieur Majourel, une forte vigilance sur son aspect visuel final.

Jean-Guy Majourel évoque enfin la société de la LNMP, chargée de la gestion du financement du projet par les collectivités partenaires. La SLNMP a mis en place une commission du dialogue territorial qui travaille sur l'accompagnement du projet afin de faciliter son acceptabilité sur le territoire. C'est cette même commission qui a voté la mise en place du comité dédié, réuni en ce jour pour sa première session d'échanges.

2. PRESENTATION DU PROJET ET DE LA CONCERTATION

Estelle Brasseur-Brisset, animatrice,

rappelle les principaux objectifs du comité dédié. Elle présente l'ordre du jour aux participants et laisse la parole à l'équipe projet pour la présentation du projet.

Stéphane Lubrano, Directeur de la mission LNMP - SNCF Réseau

présente le projet de façon synthétique aux membres du comité dédié. Il rappelle ses objectifs, ses caractéristiques, son financement et ses conditions de réalisation (cf. Présentation PPT - slides 6 à 10).

Pierre MIRAILLES, Vice-Président d'Alerte TGV Thau

réagit à cette présentation du projet en remerciant tout d'abord SNCF Réseau d'avoir convié l'association au sein de ce comité. Il rappelle la position de l'association Alerte TGV Thau, qui se positionne contre le tracé retenu mais pas contre le projet lui-même.

Olivier Galand, Responsable phase 1 - SNCF Réseau

poursuit la présentation en zoomant sur la phase 1 du projet ainsi que sur le viaduc de Poussan. Il évoque les différents aménagements nécessaires à la réalisation de cette première phase, ainsi que la façon dont ils seront réalisés (cf. présentation - slides 12 à 16).

Anne-Lise Gibbe, Chargée de concertation - SNCF Réseau

présente la concertation, ses objectifs, les sujets soumis à la concertation et les modalités proposées. Parmi ces dernières, le comité dédié agira comme "garant" des échanges à venir. Ces échanges se déclineront sous 3 formats différents : un atelier citoyen, une consultation numérique et des réunions publiques. Un focus sur ces modalités sera apporté au cours de la présentation (cf. présentation - slides 18 à 20).

Pierre MIRAILLES, Vice-Président d'Alerte TGV Thau

demande pourquoi seules 6 communes ont été conviées au comité dédié.

Stéphane Lubrano, Directeur de la mission LNMP - SNCF Réseau

précise que les communes membres sont celles concernées par la co-visibilité du viaduc. D'autres modalités sont prévues pour inclure plus largement le territoire à la concertation. Le comité dédié pourra justement guider SNCF Réseau sur les modalités à mettre en place et les acteurs à associer.

Anne-Lise Gibbe, Chargée de concertation - SNCF Réseau

évoque le calendrier de la concertation pour conclure cette partie (cf. présentation - slide 21). En réaction à une remarque, elle précise que la présentation projetée sera rendue publique sur le site Internet du projet et diffusée aux membres du comité dédié.

L'animatrice invite les membres du comité à poser leurs questions, réagir à cette séquence.

Pierre MIRAILLES, Vice-Président d'Alerte TGV Thau

fait remarquer que peu d'associations sont présentes au sein du comité dédié.

Stéphane Lubrano, Directeur de la mission LNMP - SNCF Réseau

rappelle que la composition du comité dédié est ouverte à de nouveaux participants, sous réserve de validation par les membres du comité. Les associations invitées ont été identifiées en amont car s'étant déjà mobilisées sur le sujet du viaduc de Poussan, mais d'autres associations pourront évidemment rejoindre le comité si elles le souhaitent et si les membres du comité les jugent pertinentes sur ces sujets. Il ne s'agit pas d'aborder les problématiques liées au projet global mais bien uniquement le viaduc de Poussan.

Les membres du comité pourront solliciter directement l'équipe projet pour proposer de nouveaux membres, qui seront intégrés ou non à la suite des discussions avec les autres membres du comité lors des sessions d'échanges.

3. LE COMITE DEDIE

L'animatrice

présente le rôle et le fonctionnement du comité dédié, tous deux précisés dans le règlement intérieur fourni aux participants (cf. présentation - slides 24 à 27) . Elle précise également que parmi les invités, l'association France Nature Environnement Occitanie a décliné sa présence au sein du comité, au profit de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), dont elle invite le président, Pierre Maigre, à y participer. L'animatrice demande ainsi aux membres du comité de réagir sur ce sujet.

Les membres valident unanimement la participation de Pierre Maigre, président de la LPO Occitanie, au sein du Comité dédié viaduc de Poussan.

Vanessa CLEMENT, chargée de mission ferroviaire à la DREAL Occitanie,

précise que la DREAL sera représentée par Monsieur Yoan CASSAR, du pôle Aménagement.

Pierre MIRAILLES, Vice-Président d'Alerte TGV Thau,

évoque le Comité des Usagers du Bassin de Thau comme association à convier au sein du comité dédié.

Pierre Cazenove, Président de Pierres et Chemins de la Moure,

fait remarquer qu'il n'y a pas de représentants agricoles au sein du comité dédié.

Stéphane Lubrano, Directeur de la mission LNMP - SNCF Réseau

explique, concernant le Comité des usagers, que les sujets de desserte et de service voyageurs ne seront pas évoqués dans le cadre de ce comité dédié, qui concerne uniquement le viaduc de Poussan. Concernant les acteurs agricoles, SNCF Réseau travaille déjà avec la SAFER et les chambres d'agriculture dans le cadre du projet global. Pour le viaduc de Poussan, les sujets agricoles sont faibles.

Il rebondit sur les échanges pour préciser qu'il sera également possible de solliciter des experts à des sessions du comité, pour accompagner les membres sur les sujets plus techniques.

Jean-Guy Majourel, 1er Vice-Président de Sète Agglopol Méditerranée, Président du Comité dédié

propose que les participants réfléchissent aux organismes à convier au sein du comité et que soient débattues les propositions à la prochaine session du comité dédié.

David CANATO, Responsable du pôle urbanisme et technique de la ville de Gigean

souligne le besoin de pédagogie sur les sujets techniques relatifs à l'architecture du viaduc et l'insertion paysagère. Il insiste sur le fait de rendre l'information claire et accessible, afin que les participants puissent faire part de leurs observations et avis sans avoir besoin d'être experts sur ces sujets.

L'animatrice demande qui parmi les membres du comité souhaite être le secrétaire de séance de cette première session, sachant que ce rôle tournera entre les membres à chaque session.

David Canato est désigné secrétaire de cette première session du comité dédié. Il s'engage ainsi à relire le compte-rendu produit et le valider avant sa diffusion à tous les membres, afin de veiller au respect et à la conformité de la restitution des échanges.

L'animatrice demande désormais si les membres du comité valident le règlement intérieur en l'état.

Les membres du comité valident à l'unanimité le règlement intérieur.

4. L'ATELIER CITOYEN

L'animatrice

présente les objectifs et le fonctionnement de l'atelier citoyen, les modalités de recrutement et de rencontres. Elle demande aux membres de réagir à cette séquence (cf. présentation - slides 29 à 30)

David CANATO, Responsable du pôle urbanisme et technique de la ville de Gigean

se demande si les mineurs peuvent être intégrés à l'atelier citoyen, ou si une réflexion plus large peut être menée pour associer les plus jeunes à la concertation.

Pierre Cazenove, Président de Pierres et Chemins de la Moure,

Abonde dans le sens de M. Canato. Il précise, en tant qu'ancien instituteur, que les enfants peuvent proposer des pistes de réflexion intéressantes, tout en constituant un levier de mobilisation fort au sein des foyers du territoire.

Stéphane Lubrano, Directeur de la mission LNMP - SNCF Réseau

confirme que cette piste mérite d'être explorée car elle présente des intérêts pour la concertation sur le viaduc de Poussan.

L'équipe projet s'engage à produire une note sur l'intégration des enfants au sein de la concertation. Cette note sera adressée en amont, présentée et débattue lors de la prochaine session du comité dédié.

L'animatrice

précise également que les membres de l'atelier citoyen pourront, à l'instar du comité dédié, convoquer l'aide d'experts pour se faire accompagner sur les aspects techniques du projet. Si toutefois au bout des 3 séances de l'atelier citoyen, un consensus n'est toujours pas trouvé pour permettre la production de "l'avis de l'atelier citoyen", alors une 4ème session pourra être envisagée.

Ce livrable, couplé au "bilan" rédigé par le comité dédié, est important étant donné qu'il sera joint au cahier des charges de l'appel d'offre du marché de co-réalisation du viaduc de Poussan. Le titulaire, en charge de l'organisation du concours international d'architecture et d'ingénierie devra soumettre ces recommandations aux architectes du groupement qui s'engageront à les consulter, et à en intégrer tout ou partie dans leurs propositions.

David CANATO, Responsable du pôle urbanisme et technique de la ville de Gigean souligne l'importance de faire ressortir clairement la prise en compte du travail fourni par le territoire lors de la concertation dans le projet qui sera élaboré à l'issue du concours.

Pascal PINET, Directeur général de la Société LNMP

Confirme l'importance de mettre en lumière les apports de la concertation. Il rappelle que cette concertation aura lieu en deux temps. A court terme, 2024-2025, et en amont du projet, avec une sollicitation des citoyens pour contribuer à l'élaboration du cahier des charges puis en 2029 lors de présentation du projet définitif à l'issue du concours d'architecture. Il faudra assurer une continuité du dialogue entre ces deux temps.

L'animatrice demande aux membres du comité si le fonctionnement de l'atelier citoyen leur convient.

Les membres du comité valident à l'unanimité le fonctionnement de l'atelier citoyen.

5. LA CONSULTATION NUMERIQUE

L'animatrice

présente le fonctionnement de la consultation numérique aux membres du comité dédié, envisagée du 12 novembre au 12 décembre (cf. présentation - slide 32).

Jean-Guy MAJOUREL, 1er Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée et Pierre Mirailles, Vice-Président d'Alerte TGV Thau,

souhaiteraient que la consultation numérique dure 2 mois, et non 1 seul comme actuellement prévu. Ils soulignent également qu'il sera nécessaire de communiquer largement sur ce sujet, afin de favoriser la participation.

Stéphane Lubrano, Directeur de la mission LNMP - SNCF Réseau

acquiesce et rappelle que le bilan de la consultation numérique viendra enrichir les travaux de l'atelier citoyen. Ce bilan sera également fourni au comité dédié. Quant à la diffusion de l'information, il invite les membres du comité à agir comme relais de communication, afin de mobiliser le plus possible au moment de la consultation numérique.

Les membres du comité valident à l'unanimité le prolongement d'un mois supplémentaire pour la consultation numérique, qui s'étendra désormais du 15 novembre 2024 au 15 janvier 2025.

6. LES REUNIONS PUBLIQUES

L'animatrice

présente les 2 réunions publiques prévues sur cette phase de concertation. Une réunion publique sera également organisée à l'issue du choix du lauréat du concours d'architecture, en 2029 (cf. présentation - slide 34)

Elle présente également le "kit de communication" qui sera fourni à tous les membres du comité dédié, leur permettant de diffuser largement les informations relatives à la concertation sur le viaduc de Poussan (cf. présentation - slide 35).

Pierre Cazenove, Président de Pierres et Chemins de la Moure,

suggère de mobiliser les chaînes de télévision locale et la presse locale pour diffuser largement l'information.

Pierre MIRAILLES, Vice-Président d'Alerte TGV Thau,

confirme la nécessité d'informer le territoire de la concertation à venir, considérant qu'à l'heure actuelle, il y a un déficit d'information sur le projet auprès des habitants du territoire.

Stéphane Lubrano, Directeur de la mission LNMP - SNCF Réseau

Affirme qu'un large dispositif d'information va être déployé pour annoncer ces réunions publiques à savoir des affiches informatives, une campagne sur les réseaux sociaux, des informations sur le site Internet du projet, des relais avec la presse. Il invite les membres du comité à relayer aussi ces informations.

7. CLOTURE

Jean-Guy MAJOREL, 1er Vice-Président de Sète Agglopol Méditerranée et Président du comité dédié

remercie à nouveau les participants de s'être mobilisés pour cette première session du comité dédié.

Le comité dédié se réunira à nouveau le 12 décembre prochain de 10h à 12h, au sein de la pépinière Flex, au 198 Avenue des Eaux Blanches, 34200 Sète